



Syndicat étudiant du cégep Marie-Victorin  
7000, rue Marie-Victorin, local E-017  
Montréal, Québec  
H1G 2J6  
Téléphone : 514-325-0150, poste 2427  
Télécopieur : 514-328-3815

---

## PROCÈS-VERBAL A.G

Tenue au Gymnase du Bloc C, le 25/11/2015

---

### Ordre du jour<sup>1</sup>

- 1.0 Ouverture [Constatée à 12 :30]
  - 1.1 Animation et secrétariat
  - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.0 Élections
- 2.0 Budget
- 3.0 Grève et reprise des cours
- 4.0 Plan d'action
- 5.0 Dépôt des avis de motion
- 6.0 Varia
- 7.0 Levée

---

### 1.0 Ouverture

Il est proposé par Chanel Fortin  
Que l'on ouvre l'assemblée  
Appuyé par Philippe Chagnon  
*Adopté à l'unanimité*

#### 1.1 Animation et secrétariat

Il est proposé par Chanel Fortin  
Que Caroline Bourbonnais anime et que Corinne Arseneault soit au secrétariat.  
Appuyé par Sabrina D'Amour  
*Adopté à l'unanimité*

#### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

---

<sup>1</sup> Tel qu'adopté en point 1.2

Il est proposé par Chanel Fortin  
Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture [Constatée à 12:21]
- 1.1 Animation et secrétariat
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 2.0 Élections
- 3.0 Budget
- 4.0 Grève et reprise des cours
- 5.0 Plan d'action
- 6.0 Dépôt des avis de motion
- 7.0 Varia
- 8.0 Levée

Appuyé par Sarah Honoré  
*Adopté à l'unanimité*

### **1.3 Adoption des procès-verbaux**

Il est proposé par Thierry Beauvais Gentile  
Que l'on adopte le procès-verbal suivant :

PV ASG 07/10/2015

Appuyé par Philippe Chagnon  
*Adopté à l'unanimité*

---

## **2.0 Élections**

Rainari Castro propose  
Sa candidature à la coordination à l'externe.  
Chanel Fortin appuie.  
*Adopté à l'unanimité*

Chanel Fortin propose  
Sa candidature à l'interne  
Riad Hassaïne appuie.  
*Adopté à l'unanimité.*

Joé Grantham-Charbonneau propose  
Sa candidature à la mobilisation  
Damien Siscov appuie.  
*Adopté à l'unanimité*

Thierry Beauvais Gentile propose

Que le SECMV s'oppose par défaut à l'élection de toute personne qui ne participe pas régulièrement à ses assemblées générales.

Sarah Amahrit appuie

*Adopté à majorité*

Younese Ziad propose

Sa candidature à la coordination à l'information

Thierry Beauvais-Gentile appuie

*Adopté à majorité*

---

### **3.0 Contenu 2**

Sabrina D'Amour propose

Que le SECMV affecte 1000\$ dans la case «Manifestations et revendications»

Que le SECMV affecte 2500\$ dans la case «Formations et conférences»

Que le SECMV affecte 1000\$ dans la case «Assemblées générales»

Que le SECMV réaffecte la moitié de la somme prévue pour les dons alimentaires, donc 825\$, à la case «honoraires professionnels».

Concernant les subventions

Considérant que le comité budget a prélevé un montant de 150\$ pour équilibrer les subventions des activités

Considérant que les montants prévus pour les subventions des concentrations et ceux des dons ont été atteints

Que le SECMV alloue un montant maximal de 500.00\$ pour les dons pour la session d'hiver 2016

Que le SECMV alloue un montant maximal de 500.00\$ pour les concentrations pour la session d'hiver 2016

Que le SECMV alloue un montant maximal de 600\$ pour les subventions des activités pour la session d'hiver 2016

Que le SECMV affecte 500.00\$ à l'organisme OPDS (Organisation populaire de défense des droits sociaux).

Appuyé par Chanel Fortin.

Amendement :

Il est proposé par Virginie [Nom de famille inconnu]

Que l'on ajoute 1000.00 dans les dons alimentaires

Que l'on retire 1000.00\$ dans la case «Formations et conférences».

Appuyé par Vicky Desalle

*Rejeté à majorité*

La question préalable sur la proposition principale est demandée par Riad Hassaïne

Appuyé par Philippe Chagnon

*Adopté à majorité des 2/3*

**Sur la principale: ADOPTÉ À MAJORITÉ**

---

## **4.0 Grève et reprise des cours**

Jean-Michel Laforce propose

Une plénière de 15 minutes sur la reprise des cours

David Jules appuie.

*Adopté à l'unanimité*

Raïnari Castro propose

Que le SECMV tombe en grève systématiquement à chaque reprise de cours annoncée jusqu'à concurrence de deux jours.

Qu'une assemblée générale spéciale soit convoquée advenant la poursuite des journées de reprise.

Magali Faddoul appuie.

### Proposition privilégiée

Philippe Chagnon propose

De lever l'article 32 des Statuts et Règlements "Quorum pour décision particulière"

Ghislande Estimable appuie.

*Adopté aux 2/3*

### Proposition privilégiée

Magali Faddoul propose

Que l'on lève les cours jusqu'à 15 :00

Riad Hassaïne appuie.

*Adopté aux 2/3*

De retour sur la principale :

### Amendement

Valérie Berthiaume propose

De retirer : «jusqu'à concurrence de deux jours.»

De retirer : «Qu'une assemblée générale spéciale soit convoquée advenant la poursuite des journées de reprise.»

Appuyé par Étienne Raymond

*Adopté à majorité*

***Sur la principale telle qu'amendée:***

Que le SECMV tombe en grève systématiquement à chaque reprise de cours annoncée

***ADOPTÉ À MAJORITÉ***

Natacha Eychene propose

Que nous demandions au collège de fournir au syndicat étudiant les listes de courriel des membres.

Philippe Chagnon appuie.

*Adopté à majorité*

Thierry Beauvais-Gentile propose

Que l'on fasse une plénière de 15 minutes sur la reprise des journées de grève du Front commun et sur l'éventualité d'une entente à rabais.

Appuyé par Chanel Fortin.

*Adopté à majorité*

Raïnari Castro propose

Suite à une entente à rabais du statut quo ou en bas

Que le SECMV fasse la promotion de poursuivre la grève en maintenant la prochaine journée de grève de la fonction publique prévue.

David Jules appuie.

Thierry Beauvais-Gentile demande un comptage :

POUR : 105

CONTRE : 34

ABSTENTIONS : 26

*Adopté à majorité*

Thierry Beauvais-Gentile propose

*Considérant que l'ASSÉ budgète un montant absurde pour les CNW, moyen de*

*communication superflu considérant la stratégie médiatique prônée par le SECMV.*

*Considérant l'Impression abusive d'ultimatums dont la distribution et l'écoulement devient même un fardeau pour les associations locales.*

*Considérant que "Permettre à l'ASSÉ de se donner les moyens de ses ambitions" n'énonce aucune raison claire d'augmenter les cotisations et apparaît plutôt comme un rideau de fumée pour dissimuler l'excroissance de la permanence et du travail salariée, centralisé autour du palier national.*

*Considérant que l'exécutif de l'ASSÉ nous parle de manque d'argent sans même avoir finalisé et présenté les états financiers de l'année 2014-2015.*

*Considérant que diminuer le budget du fond d'entraide annule la pertinence de payer les frais de transport et d'instance.*

*Considérant que les associations membres se butent à des difficultés en essayant d'avoir accès aux informations financières de l'ASSÉ, témoignant, soit d'un manque de rigueur et de professionnalisme, soit d'un manque de transparence flagrant.*

- Que le SECMV se prononce en défaveur d'une hausse de cotisations à l'ASSÉ.
- Que le SECMV demande l'accès aux détails de toutes les transactions effectuées par l'ASSÉ pendant l'année 2014-2015 ainsi que l'année en cours.
- Que le SECMV se prononce en faveur de l'ouverture du pouvoir exécutif à l'ensemble des membres de syndicats, nationaux comme régionaux et locaux
- Que le SECMV se prononce en faveur d'une refonte des statuts et règlements du CRAM dans le but d'en ouvrir le pouvoir aux membres et de relancer ses activités.
- Que le SECMV retienne les cotisations de l'ASSÉ et les renvoie au CRAM jusqu'à l'ouverture du pouvoir exécutif à l'ASSÉ.
- Que le SECMV se positionne en faveur d'un congrès d'orientation questionnant le fonctionnement et les structures actuelles de l'ASSÉ.

David Jules appuie

Proposition privilégiée

Kathy Teasdale propose que l'on scinde la proposition pour traiter tous les points sauf :

«Que le SECMV retienne les cotisations de l'ASSÉ et les renvoie au CRAM jusqu'à l'ouverture du pouvoir exécutif à l'ASSÉ»

Que l'on traite celui-ci à part.

Younese Ziad appuie.

*Rejeté à majorité*

La question préalable sur la proposition principale est demandée par Ghislande Estimable

Appuyé par Valérie Berthiaume

*Adopté à majorité des 2/3*

**Sur la principale: ADOPTÉ À MAJORITÉ**

---

## 5.0 Dépôt des avis de motion

Thierry dépose l'avis de motion suivant :

Que l'on ajoute à la fin de l'article 35 («Composition») du chapitre 5 («Conseil exécutif») des Statuts et règlements du SECMV : «Et de tout membre du SECMV participant»

Que l'on ajoute à la fin de l'article 37 («Élections au C.E.») du chapitre 5 («Conseil exécutif») des Statuts et règlements du SECMV : «Le rôle des éluEs est de superviser l'exécution des mandats.

Tout membre peut exécuter les mandats du SECMV.»

Riad Hassaïne dépose l'avis de motion suivant :

Que l'on change l'article 51 des Statuts et règlements du SECMV pour ajouter un comité indépendantiste.

---

## 5.0 Varia

---

## 6.0 Levée

Sabrina D'Amour propose

Que l'on lève l'assemblée

Riad Hassaïne appuie

*Adopté à majorité*